

Santé

Vaccination contre le HPV : aussi pour les garçons ?



Actuellement, en Belgique, la vaccination contre le HPV (human papilloma virus) est proposée aux jeunes filles de 13 à 14 ans par la médecine scolaire. Prochainement, cette vaccination pourrait être étendue aux jeunes garçons également

Commentaires de la Fondation contre le Cancer

Le Conseil supérieur de la santé (CSS), sur base d'une large analyse de la littérature scientifique, a remis un avis en juillet 2017 dans lequel il recommande pour la Belgique une extension de la vaccination contre le HPV (human papilloma virus) à tous les jeunes adolescents (filles et garçons) âgés de 9 à 14 ans. 23 autres pays ont déjà décidé d'élargir cette vaccination aux garçons.

Le Conseil Supérieur de la Santé recommande également une vaccination, dite de rattrapage chez les hommes et les femmes âgés de 15 à 26 ans, puisque la fréquence des contacts sexuels et le risque d'infection par un ou plusieurs types d'HPV augmentent dans cette tranche d'âge

Pour rappel, le HPV est une famille de virus très répandus (80 % de la population serait touchée) et comprenant une centaine de types différents. Ils sont impliqués dans le développement du cancer du col de l'utérus, mais également (dans une moindre mesure) de la vulve, du vagin, de la verge, de l'anus et de l'oropharynx. Ces virus peuvent également entraîner l'apparition de verrues (condylomes) au niveau des organes génitaux. La transmission du virus survient lors de relations sexuelles ou lors des caresses intimes.

Le plus souvent, le virus s'élimine naturellement en un à deux ans. Mais dans environ 10 % des cas, l'infection par le HPV devient persistante et peut entraîner la formation de lésions précancéreuses au niveau du col de l'utérus. Pour certains HPV (dits à haut risque), ces lésions peuvent évoluer vers un cancer en 10 à 20 ans. Chez les hommes, les cancers de la zone ORL sont les plus fréquents (77 % des cas de cancers induits par le HPV), suivis par le cancer de l'anus (15%) et le cancer du pénis (8%).

Actuellement, 3 vaccins sont enregistrés par l'Agence européenne des Médicaments (EMA) : le qHPV (Gardasil®), le bHPV (Cervarix®) et le 9HPV (Gardasil 9®). Ils sont disponibles dans les pharmacies en Belgique et sont remboursés par les autorités fédérales. Pour rappel, la vaccination peut se faire également au cabinet de son médecin généraliste. Tant en Flandre qu'en Fédération Wallonie Bruxelles, des décisions sont prises ou en passe d'être prises pour étendre et améliorer la couverture vaccinale de la population belge par le biais de la médecine scolaire avec un vaccin couvrant plus de souches du HPV ainsi qu'une vaccination des jeunes garçons et ce, dès la rentrée scolaire prochaine.

La Fondation contre le Cancer se réjouit vivement de ces avancées offertes à tous, qui permettront dans le futur d'éviter un nombre important de cancers.

La Fondation rappelle parallèlement que le dépistage du cancer du col de l'utérus reste important, même pour les personnes vaccinées, car la protection est bien réelle mais elle n'est pas totale.